



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_6-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **10 juillet 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	5	8

Date de convocation le **3 juillet 2023**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Pierre **DUSSURGEY**

V_DEL_230710_6

Convention de partenariat entre la Ville et le festival Woodstower

Rapporteure: Madame LAKEHAL

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Liliane **GILET-BADIOU**, Véronique **STAGNOLI**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Frédéric **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Matthieu **FISCHER** donne pouvoir à Nassima **KAOUAH**, Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Eric **BAGES-LIMOGES** donne pouvoir à Abdoulaye **SOW**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**

Absents :

Bernard **RIAS**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Rendez-vous estival d'avant la rentrée, le festival Woodstower se déroule du 22 au 27 août 2023 au Grand Parc Miribel Jonage.

Parmi les plus grands festivals de musiques actuelles français, la programmation de cette 24^{ème} édition présentera des artistes de renom tels qu'Angèle, Damso, Chilla, ou encore Soolking, mais aussi des musiciens émergents, du stand up, des conférences, et un final totalement gratuit le dimanche 27 août.

Événement festif et raisonné, il se démarque par son engagement historique en matière de développement durable : tri des déchets, récupération de matériaux pour sa scénographie, travail en circuit court, consommation d'eau maîtrisée ou encore facilitation des déplacements en transports en commun et mobilité douce pour les festivaliers.

Créé en 1998, il est organisé depuis 2005 en plein air au Grand Parc Miribel Jonage, et administrativement localisé sur le territoire de Vaulx-en-Velin.

Avec une volonté partagée de renforcer ce partenariat, les échanges et collaborations se sont intensifiés depuis 2019 entre la Ville et le festival Woodstower, avec pour principaux enjeux :

- en matière de politique culturelle et de développement des musiques actuelles sur le territoire, favoriser l'ancrage du festival sur Vaulx-en-Velin et contribuer à une meilleure connaissance de son offre à la population, en particulier chez les jeunes et les familles ;
- en matière de sûreté urbaine et de prévention, renforcer le dialogue sur les questions de nuisances sonores pendant la manifestation ;
- en matière d'attractivité du territoire, renforcer la visibilité de la Ville et solliciter la participation des acteurs du festival aux réflexions sur la démarche que nous avons ici engagée.

Pour 2023, l'objectif est d'établir une convention de partenariat globale, recensant et valorisant l'ensemble des échanges entre la Ville et l'association pour la mise en œuvre de la 24^{ème} édition :

- L'événement WOODSTOUR le 8 juillet à l'Atelier Léonard De Vinci dans le cadre de la programmation Activ'été.

Pour la troisième année, le festival investira le territoire vaudais et proposera le temps d'une journée un condensé de son projet culturel : des ateliers de pratiques autour du street art, du DJaying ou encore du breakdance, un open mic et des concerts.

Au préalable de cet événement, des ateliers de customisation de bombes de peinture et de finger drumming seront proposés le 1^{er} juillet dans le cadre de la fête de l'Atelier Léonard De Vinci ainsi que le 5 juillet.

Cette action, dont le budget est estimé à 12 250€, est co-financée par la Ville à hauteur de 5 000€, la Métropole à hauteur de 4 000€, la DRAC à hauteur de 2 300 €, des fondations privées à hauteur de 1 000€ et par l'apport complémentaire sur les fonds propres de l'association.

- Les réponses apportées par Woodstower en matière de prévention des nuisances sonores, qui se traduisent sur le territoire par la sensibilisation aux actions mise en place pendant le festival, notamment par l'intermédiaire des Conseils de Quartier du Village et de la Grappinière : étude technique des implantations des espaces

scéniques, orientation vers le sol des sonorisations, adaptation de la programmation artistique entre 1h et 5h du matin, et enfin mise en place d'une ligne téléphonique dédiée au recueil des doléances des riverains.

- Le soutien de la Ville en matière de communication, ainsi que les mise à disposition matérielle et mobilière de l'accueil de loisirs du Pré pour le bon déroulé logistique de la manifestation, valorisés à hauteur 8509,90€.
- Enfin, les contreparties en visibilité et en nature offertes par le festival, valorisées à hauteur de 8550€.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame La Maire à signer la convention de partenariat entre l'association Woodstower et la Ville ;
- autoriser le versement d'une subvention à hauteur de 5 000€ à l'association Woodstower dans le cadre de l'organisation de l'action Woodstour le 8 juillet à l'Atelier Léonard-de-Vinci.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame La Maire à signer la convention de partenariat entre l'association Woodstower et la Ville ;
- d'autoriser le versement d'une subvention à hauteur de 5 000€ à l'association Woodstower dans le cadre de l'organisation de l'action Woodstour le 8 juillet à l'Atelier Léonard-de-Vinci.

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_6-DE

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Richard MARION , Ange VIDAL , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le lundi 10 juillet 2023.



Le secrétaire de séance

Pierre DUSSURGEY

CONVENTION DE PARTENARIAT 2023 ENTRE L'ASSOCIATION WOODSTOWER ET LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

ENTRE

La Ville de Vaulx-en-Velin, représentée par sa Maire en exercice Madame Hélène GEOFFROY, agissant en vertu d'une délibération n° _____, domiciliée Place de la Nation 69120 Vaulx-en-Velin

Ci-après dénommée « **La Ville** » d'une part

Et

L'association Woodstower, dont le siège social se situe 3 quai Claude Bernard, 69007 LYON et représentée par Maxime Noly, directeur général,

Ci-après dénommée « **Le festival** » d'autre part,

PREAMBULE

L'association Woodstower a pour but d'organiser des festivals, des concerts, des spectacles et des animations en inscrivant la totalité de ses actions dans le respect des piliers du développement durable.

Créé en 1998, le festival Woodstower se déroule depuis 2005 au Grand Parc Miribel Jonage. La prochaine édition se déroulera du 23 au 27 août 2023.

D'une volonté partagée de renforcer ce partenariat, les échanges et collaborations entre la Ville et le festival se sont intensifiés depuis 2019 avec pour principaux enjeux :

- En matière de politique culturelle et du développement des musiques actuelles sur son territoire, contribuer à un meilleur ancrage du festival à Vaulx-en-Velin et à une meilleure connaissance de son offre à la population, en particulier auprès des jeunes et des familles ;
- Un dialogue renforcé sur les questions de sûreté urbaine et de prévention des nuisances sonores pendant la manifestation ;
- La participation des acteurs du festival aux réflexions sur la démarche attractivité du territoire engagée par la Ville de Vaulx-en-Velin.

La présente convention a pour objectif de recenser l'ensemble des échanges entre la Ville et le festival pour la mise en œuvre de la 24^{ème} édition, et d'acter le partenariat entre les deux parties.

1. Echanges en matière de communication et de visibilité

La Ville apporte son soutien à la promotion du festival Woodstower par :

- La mise à disposition de son réseau d'affichage 2m2 Clear Channel, Decaux et vitrines municipales, soit 30 faces, du 16 au 30 août 2023
- La diffusion d'affiches A3 et de programmes du festival (fournis par le festival) sur les 51 présentoirs présents dans ses services et équipements municipaux : du 18 juillet jusqu'au 28 août.
- La diffusion de son affiche sur les 4 panneaux numériques quelques jours avant le démarrage du festival
- L'annonce du festival et de sa programmation sur le site internet de la Ville de Vaulx-en-Velin.
- L'annonce du festival et de sa programmation par le relais sur la page Facebook et twitter de la Ville de Vaulx-en-Velin.
- L'annonce du festival et de sa programmation dans la newsletter hebdomadaire de la Ville de Vaulx-en-Velin.
- La présence de deux articles dans « Vaulx-en-Velin le journal », diffusé à 21 300 exemplaires (deux éditions différentes) : en toutes boîtes et sur 55 points de diffusion ville

L'ensemble de ces actions de promotion sont valorisées à hauteur de 6698 €.

Le festival rend visible ce soutien par :

- La présence du logo de la Ville sur le site internet du festival
- La présence du logo de la Ville sur le programme du festival imprimé à 10 000 exemplaires
- La présence du logo de la Ville sur le dossier de presse du festival, disponible en version numérique et en 100 exemplaires pour la version print
- La présence du logo de la Ville sur les 2 panneaux « partenaires » visibles à l'entrée du site du festival et son espace professionnel.
- La présence du logo de la Ville dans la newsletter de remerciement envoyée en Septembre et diffusés à 35 000 destinataires

L'ensemble de ces actions de visibilité sont valorisées à hauteur de 4000€.

Tous ces échanges sont réalisés sans aucune contrepartie financière pour l'une ou l'autre partie.

1. Modalités d'organisation du Woodstour

En prémice du festival, l'association Woodstower organise le « Woodstour », un projet itinérant qui vise à dynamiser la vie culturelle des quartiers prioritaires pendant l'été.

Il se déroulera le samedi 8 juillet 2023 de 15h à 22h, en partenariat avec l'Atelier Léonard-de-Vinci. Deux ateliers seront proposés au préalable les 1^{er} et 5 juillet 2023.

L'ensemble de ce projet est budgétisé à hauteur de 12 250€ et porté en direct par l'association.

Elle assurera :

- le portage administratif des demandes de subvention pour le cofinancement du projet (DRAC Eté Culturel, Etat Quartier d'Eté, fondations)
- le lien, la contractualisation et le paiement des intervenants artistiques et prestataires techniques
- la réalisation des supports de communication dédiés au Woodstour : affiches et flyers avec les logos de la Ville et de l'Atelier Léonard-de-Vinci.

L'association mobilisera son équipe :

- Pour le travail de coordination et pré-production avec les partenaires et prestataires : la coordinatrice développement durable et médiation, son assistante ainsi que le directeur technique
- Pour la programmation artistique : son programmateur
- Pour la production des ateliers et de la journée Woodstour : trois membres de l'équipe de production, deux bénévoles, et un technicien.

Pour la gestion des repas des artistes et de son équipe, l'association sollicitera l'Atelier des femmes, groupe d'habitantes du Mas du Taureau qui tarifiera la prestation à Woodstower.

La Ville contribuera à hauteur de 5000€ au projet Woodstour, et participera à son organisation par :

- La mobilisation du personnel de l'Atelier Léonard-de-Vinci
- La présence d'un SSIAP, réglementaire pour l'exploitation de la salle de spectacle (ERP)
- La mise à disposition des espaces extérieurs, du Café Social Club, de la cuisine et de la salle de spectacle à partir de 12h.
- La mise à disposition d'un accès électrique, de deux barnums, de barrières Vauban, et de praticables
- L'embauche d'un régisseur
- Le relais communication auprès de ses publics via la page Facebook de l'Atelier Léonard-de-Vinci et sa plaquette de programmation

1.1 – Modalités de versement de la subvention

La Ville procédera au règlement par mandat administratif à l'issue du projet et sur présentation d'un compte rendu financier par l'association.

1.2 – Assurances

Chacune des parties devra être assurée pour tous les dommages qui pourraient survenir du fait de leur activité, et notamment pour tous les risques liés aux ateliers et à la manifestation elle-même qui auront lieu sur le territoire de la Ville.

2. Prévention des nuisances sonores

En amont du festival, la Ville accompagnera l'association dans ses démarches de promotion de la manifestation et prévention des nuisances auprès de la population. Pour ce faire, une rencontre avec les Conseils de Quartiers Village et Grappinière sera organisée en juin 2023.

Le festival proposera par ailleurs aux conseillers de quartier une visite du site avant le démarrage de la manifestation.

Par ailleurs, Woodstower, organisateur et responsable de la manifestation, mettra en plusieurs mesures pour limiter la propagation du son d'une part, et être à l'écoute des remarques des riverains impactés d'autre part :

- Étude technique pour l'implantation des espaces scéniques et l'orientation des sonorisations pour limiter la propagation du son

- Un respect strict de la limitation des niveaux sonores telle que le prévoit la réglementation
- Un effort particulier d'adaptation de la programmation entre 1h et 5h du matin pour limiter les nuisances
- La mise en place d'une ligne téléphonique et d'une adresse mail spécialement dédiées aux plaintes des riverains

1. Mise à disposition mobilière gratuite

La Ville est locataire du centre d'accueil LE PRE situé Chemin de la Bletta à Vaulx-en-Velin.
Elle mettra l'établissement à la disposition du festival du 14 au 30 août 2023 pour l'accueil de ses équipes.

Cette mise à disposition de 17 jours est valorisée à hauteur de 941.90€

2. Mise à disposition matérielle gratuite

La Ville mettra à la disposition du festival entre le 14 au le 31 août 2023 le matériel suivant :

- 30 tables
- 120 chaises
- 3 barnums 3 par 3 mètres du 15 au 31 août
- 60 barrières Vauban du 18 au 29 août

Cette mise à disposition est valorisée à hauteur de 870€.

1. Mise à disposition d'invitations et d'accréditations presse

Le festival mettra à la disposition des journalistes de Vaulx-en-Velin Le Journal une accréditation presse par soirée.

Il mettra à la disposition de la Ville 70 invitations (50 invitations espace pro et 20 invitations sèches).
La répartition par soirée sera à communiquer à Woodstower 3 semaines avant la date de début du festival.

Cette contrepartie est valorisée à hauteur de 4550€.

2. Dénonciation de la convention

Les deux parties ne peuvent mettre fin à la présente convention qu'en cas de non-respect dûment constaté des obligations de l'autre partie ou en cas d'accord réciproque.

3. Règlement des litiges éventuels

En cas de litige relatif à la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à la compétence des tribunaux de Lyon seulement après épuisement des voies amiables.

Fait en 3 exemplaires le à Vaulx-en-Velin.



Pour la Ville

Pour le festival

Hélène GEOFFROY
Maire

Maxime NOLY
Directeur Général